

tous ensembles, pour obtenir la pitance que leur distribuait Bob Rodgers, ils suivaient la houlette de Sproule et sollicitaient la bénédiction de Sam Hughes.

L'opiniâtreté inlassable et la résistance vigoureuse de l'opposition forcèrent le gouvernement à reculer et à suspendre la discussion sur la contribution des \$35,000,000. Ce n'était que partie remise.

Dix jours après, le gouvernement amendait les Règlements de la Chambre et grâce à l'appui de sa majorité compacte, grâce surtout à la connivence criminelle de la horde nationaliste, la liberté de parole fut étranglée et les représentants du peuple furent baïllonnés.

En proposant la clôture, M. Borden avait déclaré avec une ingénuité astucieuse, que le gouvernement, dans l'application de cette mesure, agirait avec prudence, avec sagesse et avec discrétion, et pour prouver ses bonnes intentions, il choisit comme sa première victime, Laurier, le chef de l'opposition. Oui. . . . . celui qui depuis au-delà de 40 ans, siège dans le Parlement de son pays, celui dont la délicatesse, la gentilhommerie et la droiture sont reconnues même par ses adversaires, celui qui est le chef de la minorité et qui, quoique dans l'opposition est encore la figure qui domine le Parlement, c'est celui-là à qui le gouvernement a d'abord imposé la clôture.

Malgré la coutume, malgré les précédents, malgré la décision de l'orateur, Laurier a dû le premier, subir l'affront du baïllon, aux applaudissements des nationalistes se mêlant aux trépignements de rage des impérialistes.

---

## LA TRÈVE

Le gouvernement Borden avait inventé la clôture qui devait baïllonner l'opposition durant les sessions, mais cette mesure n'avait aucun effet quand les sessions étaient terminées. L'opposition pouvait alors se rendre devant le peuple et y faire le procès de l'administration. Dès le commencement de l'été de 1914, le parti libéral organisait dans toutes les provinces, une série de grandes réunions populaires où l'on devait traiter de toutes les grandes questions politiques.